

Consulter les documents liés à votre dossier, étape par étape

Ce service vous permet de consulter les documents déposés à votre dossier en tout temps, où que vous soyez.

— www.tal.gouv.qc.ca



Accéder au formulaire

Allez sur le www.tal.gouv.qc.ca, section « **Services en ligne** » et cliquez sur « **Consultation de documents liés à votre dossier** ».



Saisir les informations

Suivez les instructions à l'écran pour saisir les informations requises.

Vous trouverez votre numéro de dossier dans le coin supérieur gauche du formulaire de demande. Ce dernier peut être composé de 6 ou 7 chiffres.



Consulter votre porte-documents virtuel

Veuillez allouer un délai d'une heure pour le traitement de votre demande.

Cliquez ensuite sur l'onglet « **Plumitif** » pour consulter votre porte-documents virtuel. Vous le trouverez, au bas de la page, présenté de la manière suivante :

Porte-documents

Date du porte-documents	Porte-documents	
2026-07-27 10:21:10	Télécharger	☐ Je ne suis pas un robot

Si votre navigateur est demeuré ouvert, il peut être nécessaire de rafraîchir la page.

Transmettre un document au Tribunal

Pour déposer un document à votre dossier, veuillez consulter la section « **Services en ligne** », puis cliquer sur « **Transmission de documents au Tribunal** ».

Votre document n'apparaît pas à votre dossier? Ne vous inquiétez pas! Votre document apparaîtra au plumitif en ligne lorsqu'il aura été traité.

Comment repérer votre numéro de dossier?

Demande

Numéro de dossier (**EXEMPLE**)

999999 99 20251031

↑ Utilisez seulement la première séquence de chiffres.

Ce numéro pourrait comporter 6 ou 7 chiffres.

Votre demande en ligne

Guide pratique à l'intention de la clientèle
Août 2026